

### BORDEAUX BRIDGE CLUB ESPRIT DES LOIS

Adresse: 4, rue de la Croix-de-Seguey – 33000 Bordeaux, France Email: bordeauxbridgeclub@gmail.com – Téléphone: 05 33 05 03 52 Site internet: https://bordeauxbridgeclub.club.ffbridge.fr/

Convocation par courrier électronique en date du mercredi 5 novembre 2025

## CONVOCATION

#### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 18h15 : Vérification et enregistrement des pouvoirs jusqu'à 18h30.
- 18h30 : Début de l'Assemblée Générale.
- Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 19 décembre 2024.
- Rapport moral de l'année 2024/2025.
- Appel à candidature et vote pour le remplacement d'un membre démissionnaire selon l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2024 avec les membres élus.
- Approbation des tarifs pour l'année prochaine concernant :
  - Les cotisations
  - Prix du ticket
  - Boissons
- Approbation de la convention de l'Ecole de Bridge.
- Rapports financiers portant sur l'année 2024/2025 :
  - Rapport financier et bilan comptable de l'exercice clos.
- Budget prévisionnel portant sur l'année 2025/2026.
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale est un moment essentiel de la vie de notre Club. Aussi, je compte sur la participation du plus grand nombre ce mercredi 17 décembre 2025.

Un pot de l'amitié clôturera la réunion.

Dans l'attente de vous rencontrer durant cette Assemblée Générale, je vous prie de bien vouloir recevoir mes plus sincères amitiés.

Le Président du Bordeaux Bridge Club EDL

4

PATRICK LAFONT

#### Nota:

Vous voudrez bien accuser réception de la présente convocation, en signant la liste mise à votre disposition auprès de Monsieur André Legros, lors de votre passage au Club. Merci d'avance.

- ✓ Nous vous rappelons que pour avoir le droit de participer à l'Assemblée, vous devez être à jour de cotisation à la date du 17 décembre 2025.
- ✓ Aucun membre présent ne peut représenter plus de trois membres absents.
- ✓ Tous les membres adhérents du Club, ayant reçu leur convocation, peuvent voter.
- ✓ Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complétée et signée, remettre à votre mandataire ou retourner au club. Tous les pouvoirs doivent, aux fins de comptabilisation, être déposés au club, 4, rue de la croix-de-Seguey au plus tard le 10 décembre 2025.
- ✓ Les pouvoirs vierges ne seront pas pris en compte.

# **POUVOIR**

Le (la) Soussigné : M(me)
Donne pouvoir à M(me)
A l'effet de le(la) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à Bordeaux, au siège du Club, 4, rue de la Croix-de-Seguey, le 17 décembre 2025 à 18h00, de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation et dont le (la) soussigné (e) déclare avoir parfaite connaissance, d'émarger la feuille de présence, de prendre part à toutes les discussions et tous les votes, d'accepter toutes fonctions, et, généralement, de faire le nécessaire pour exercer tous les droits afférents à la qualité de membre du Club.
Fait àLe
Signature (Faire précéder la signature de la mention « <i>Bon pour pouvoir</i> »)